



ojim
observatoire
du journalisme

#15



CREPOL

L'ENQUÊTE

DE L'OBSERVATOIRE

DU JOURNALISME

Le racisme anti-Blanc existe-t-il ? Dans le petit milieu médiatique-politique, à gauche comme à droite, la question, longtemps indicible, est sur toutes les lèvres depuis le 19 mars 2025, date de la sortie officielle du livre *Une nuit en France*, brûlot des journalistes Jean-Michel Décugis, Marc Leplongeon et Pauline Guéna.

Dans ce pseudo « livre-enquête », qui entend faire la pleine lumière sur le drame de Crépol, les trois auteurs revendiquent sans ambages leur mission : démentir « l'extrême droite » qui, dès le lendemain de la mort de Thomas, a évoqué un « ensauvagement de la France » mais aussi Marie-Hélène Thoraval (maire de Romans-sur-Isère) qui, la première, a eu le courage d'évoquer une attaque aux motivations racistes.

Pourtant à y regarder de plus près, cette « plongée inédite au cœur de notre pays », largement promue par le service public qui a fait siennes les thèses du livre, est truffée de contre-vérités, entre mensonges, minorations des faits, travestissements et omissions. L'Observatoire du journalisme a décidé à son tour de consacrer une contre-enquête au drame de Crépol et peut désormais l'affirmer : oui, les journalistes du service public et ceux à l'origine d'*Une Nuit en France* ont menti sur le drame de Crépol.

collection livre noir

LE RACISME ANTIBLANC

L'enquête interdite

François Bousquet



Voir aussi le livre de François Bousquet : ***Le racisme antiblanc, l'enquête interdite***, La Nouvelle Librairie éditions, 2025, 292 pages, 21,90€

« TOUT AVAIT BIEN COMMENCÉ »

Pour comprendre comment les médias ont travesti la réalité du drame de Crépol, un retour en arrière s'impose. Car si tout le monde aujourd’hui connaît les évènements qui ont conduit au décès de Thomas, 16 ans, c'est dans les détails que l'affaire se joue. Tout commence le soir du 18 novembre 2023. Ce soir-là, dans le petit village drômois de 530 âmes, la salle des fêtes accueille son traditionnel bal d'hiver organisé par le comité d'animation du village.

La soirée, « accessible sur inscription, réservation ou à défaut, après paiement le soir même d'un droit d'entrée », réunit ce soir-là près de 460 personnes. Des témoignages recueillis au lendemain du drame, tous s'accordent à dire que « tout avait bien commencé ». Au milieu des éclats de rires, des blagues à la tireuse à bière, des danses endiablées et des chants populaires entonnés ici et là, « les premiers flirts côtoient les sourires amusés des plus anciens », indique-t-on dans le *JDD*.

Certes dans la soirée, de premières tensions auraient brièvement perturbé le déroulé du bal mais pas de quoi gâcher la fête, assurent des témoignages recueillis par Le Figaro. Vers minuit, des jeunes du quartier de la Monnaie (à Romans-sur-Isère), « extérieurs » au village,

« capuche ou casquette vissée sur la tête, affublés de « survêtements Lacoste ou aux couleurs d'équipes de foot » et de sacoches en bandoulières, arrivent au bal d'hiver, bien que « non-inscrits » à l'événement. « Ils ont chacun payé leur entrée 4 euros », nous apprend Emmanuelle Place, l'organisatrice du bal, dans les colonnes du *Parisien*.

« Les videurs embauchés pour l'occasion laissent entrer ces jeunes dont le dress code détonne avec celui des participants. Deux armes leur sont confisquées à l'entrée. Une première alerte », ajoute Valeurs Actuelles.

Malgré des « regards de défiance » échangés ici et là et une attitude « étrange », comme « pour créer une altercation », la soirée se déroule « paisiblement ». « Tout le monde s'amuse alors, sans accroc. La musique résonne dans la petite salle. Quatre agents de sécurité veillent à l'entrée et à l'intérieur du bâtiment.»

« UN BAIN DE SANG »

C'est à 2 heures du matin, alors que le bal se termine et que la salle commence à se vider, que la joie festive se transforme en bain de sang. Quelques instants plus tôt, selon le parquet de Valence, une altercation a éclaté « pour un motif futile » entre l'un des jeunes de la Monnaie et un participant de la soirée au sujet d'une « remarque sur sa coupe de cheveux ». « Un jeune s'est moqué d'un autre en le traitant de «chiquita» (fillette) alors que passait la chanson de Jul "Tchikita" », explique-t-on dans les colonnes de *France Bleu*. Et Va-

leurs Actuelles d'ajouter : « *La chevelure d'Ilyès est moquée par un villageois* ».

La situation s'envenime et les deux jeunes sortent finalement de la salle pour se battre. C'est là que les témoignages commencent à diverger sur la suite directe des événements. Ainsi, selon un témoignage au *Figaro* d'un habitant du quartier de la Monnaie (qui n'a pas souhaité donner son nom par peur de représailles), les jeunes de la Monnaie arrivés plus tôt dans la soirée auraient appelé en renfort leurs amis de la cité. « Ils sont revenus en bande à la fin de la soirée pour se venger », expliquera ce témoin anonyme dans les colonnes du quotidien.

D'autres témoins évoquent quant à eux l'arrivée de plusieurs voitures, avec à leur bord, des individus « extérieurs à Crépol », armés de couteaux, que certains décrivent comme « venant de la Monnaie ». Dans les colonnes de *Valeurs Actuelles*, on explique que c'est en réalité dans « la bagarre » au milieu des individus déjà présents sur place, que « les uns usent de leurs poings et de leurs pieds » et « un autre, au moins, sort un couteau ».

Quoiqu'il en soit, c'est après la bagarre que la soirée dégénère. Rapidement les coups pleuvent et, toujours d'après les témoins, les jeunes de la cité - qui ont encerclé la salle - plantent au couteau les gens à l'aveugle. « *L'expédition punitive s'abat d'abord sur l'un des vigiles, qui reçoit une blessure à l'arme blanche. [...] Des participants à la soirée, qui tentent alors d'intervenir pour soutenir le vigile, sont*

à leur tour pris à partie par la bande d'individus "venus pour en décou dre" », rapporte le quotidien. Sur place, la violence est telle que l'une des organisatrices de la fête, Emmanuelle Place, décrira plus tard dans *Le Parisien* une scène d'horreur, « un carnage ». Certains évoqueront des scènes « d'abattoir » quand d'autres penseront même, dans un premier temps, qu'il s'agit là d'un attentat terroriste.

En quelques minutes, dix selon les témoins, une « indicible sauvagerie » se répand : alors qu'un vendeur s'est fait trancher les doigts, dans les toilettes de la salle, un jeune - qui a reçu un coup de couteau dans le dos - est parti se réfugier. Le jeune rugbyman Thomas, sorti pour prêter main forte à ses amis dans la bagarre, gît déjà au sol, poignardé en plein cœur.

« Thomas s'est effondré, blessé au cœur. Il décédera quelques instants plus tard, dans l'hélicoptère qui le conduit à l'hôpital. Les jeunes de Romans prennent la fuite », détaille [*Boulevard Voltaire*](#).

« DES PROPOS ANTI-BLANCS LARGEMENT OMIS PAR LA PRESSE »

Étonnamment, le soir de l'attaque, alors que de nombreuses vidéos circulent déjà sur les réseaux sociaux, aucun média ou journaliste ne se fera le relais du drame. Il faudra attendre le lendemain pour que l'affaire commence à être rapportée, à la faveur des publications de *Fdesouche* et de Damien Rieu, parmi les premiers à relayer sur les réseaux sociaux les images du « carnage ».

Dès le lendemain, et alors que la presse tente d'étouffer l'attaque (et ses motifs) - s'empressant d'évoquer une « rixe » ou une « bagarre » qui aurait mal tourné - des témoignages (appuyés par des vidéos diffusées sur X) commencent à mentionner des propos anti-Blancs et un assaut prémedité motivé par l'envie de « tuer du Blanc » et du « Gwer » (un mot d'origine turque signifiant « mécréant » ou « infidèle »). La presse ne semblera pas pour autant y accorder beaucoup d'intérêt, en témoignent les articles de *France Info*, *France Bleu*, de l'AFP ou encore *du Parisien* parus les jours suivants le drame et prenant soin de ne jamais mentionner cette information pourtant capitale.

« UN FAIT DIVERS » ÉTOUFFÉ DEVENU « UN FAIT DE SOCIÉTÉ »

C'est sur le service public que Patrick Cohen sera le premier à tenter une réécriture complète du drame (au point d'être épinglé plus tard par l'ARCOM) en reprenant à son compte les témoignages des assaillants.

Le 27 novembre 2023, le chroniqueur dénoncera ainsi une « mécanique de la haine et du mensonge », accusant l'extrême droite d'évoquer un « francocide » et tentant par là même de minimiser le drame en affirmant que les assassins du jeune rugbyman - venus, selon lui, simplement pour « *s'amuser et draguer des filles* » - ont finalement été les premiers « offensés » dans l'affaire. « *En fin de soirée, une dizaine de jeunes se mêlent aux 400 participants. Ils ne sont pas du*

village, ils sont venus pour s'amuser, pour draguer des filles. Pas d'incident jusqu'à la dernière chanson, "Tchikita" de Jul. C'est là que, d'après les mis en cause, l'un des participants au bal, un rugbyman, aurait tiré les cheveux longs de l'un des membres du groupe en le traitant de "tchikita", c'est-à-dire de fille sexy », avait détaillé Patrick Cohen.

Lire aussi sur le site de l'Observatoire du journalisme : [Patrick Cohen rattrapé par l'ARCOM : non les assassins de Crépol n'étaient pas venus pour « s'amuser et draguer des filles »](#)

Faisant fi de nombreux détails mentionnés plus tôt, oubliant notamment de préciser que les jeunes de la Monnaie n'étaient pas inscrits au bal et que, selon des témoignages, certains d'entre eux semblaient chercher, par leur attitude, « à créer une altercation », le chroniqueur ira même jusqu'à assurer que « la mort de Thomas ne résulte pas d'un règlement de compte ou d'une expédition punitive » et que « rien ne prouve, pour ce qu'on en sait, que des jeunes étaient venus casser du Blanc ».

Rappelons que quelques jours plus tôt (les 22 et 23 novembre 2023), *Le Figaro* et *Le Dauphiné Libéré* rapportaient déjà des témoignages de personnes présentes le soir du drame affirmant avoir entendu les assaillants dire : « *On est là pour tuer les Blancs, on est là pour planter les Blancs* » ; quand d'autres ont affirmé que les jeunes de la Monnaie étaient revenus « plus tard, à la fin de la soirée, se venger en bande ».

Est-ce cette réécriture sans nuance et sans distance de l'histoire qui aura mis le feu aux poudres ? Dès le lendemain de la séquence, le tabou est enfin levé et la bombe lâchée : mardi 28 novembre 2023, au micro de *BFMTV*, la maire divers droite de Romans-sur-Isère Marie-Hélène Thoraval révèle en effet que la famille de Thomas elle-même demande que « le caractère raciste » soit retenu dans le meurtre de leur fils.

Les journalistes commencent à en prendre le pouls : le meurtre de Thomas n'est désormais plus « un simple fait divers » mais est devenu, bien malgré eux, « un fait de société » révélateur de l'existence du racisme anti-Blanc, qui va rapidement embraser la scène politique et entraîner le pays dans une profonde crise sociale.

« S'ATTAQUER À LA FACHOSPHÈRE »

C'est dans ce contexte qu'ont publié, le 19 mars 2025, les journalistes Jean-Michel Décugis, Marc Leplongeon et Pauline Guéna *Une nuit en France*, « livre-enquête » qui entend, selon leurs mots, « démonter la mécanique infernale » qui a fait du meurtre du jeune rugbyman « un fait de société ».

La thèse des auteurs rejoint celle déjà défendue par *La Revue des médias de l'INA* (service public) deux semaines plus tôt : le meurtre du jeune Thomas, frappé en plein cœur par un coup de couteau, est un simple « fait-divers » récupéré par la « fachosphère ». Un fait divers qui a certes « profondément divisé le pays », reconnaît Pau-

line Guéna, co-auteure du livre, au micro de *RTL*, mais un fait divers tout de même. Partant de là, la question pour les auteurs a alors été de comprendre comment cette simple « bagarre générale » entre jeunes de Crépol et jeunes de la cité de la Monnaie, a « pris une telle ampleur » pour finalement devenir, aux yeux de certains politiques, « un fait de société » symbole de l’« ensauvagement de la France ».

Lire aussi sur le site de l’Observatoire du journalisme : [Meurtre de Thomas à Crépol : le service public accusé de réécrire le drame pour nier le racisme anti-Blanc](#)

Qu’importe que l’instruction soit encore en cours ou que de nombreux témoins et proches du dossier (dont les parents de Thomas) appuient la version selon laquelle les jeunes de la Monnaie sont bien venus « tuer du Blanc », il n’en fallait pas plus au service public pour dérouler le tapis rouge aux trois auteurs et faire siennes les thèses de leur ouvrage.

NIER LE RACISME ANTI-BLANC

Revenons point par point sur les thèses principales défendues par les auteurs. La première, et celle qui constitue la genèse du projet : les agresseurs n’avaient aucun mobile raciste anti-Blanc. Ironie du sort, et alors qu’une partie de la presse avait tenté plus tôt d’étouffer les témoignages attestant des motivations racistes des agresseurs, ce sont précisément les auteurs d’*Une nuit en France* qui ont récemment relancé la thèse de l’attaque raciste.

Car un an après le drame, et alors que la défense parle d'une « bagarre de bal qui dégénère », et non d'*« une attaque organisée, planifiée, raciste »*, Jean-Michel Décugis, Marc Leplongeon et Pauline Guéna révèlent l'existence d'un PV « embarrassant » rédigé cinq jours après les faits.

Dans ce PV, mystérieusement classé dans les notifications de garde à vue - « des documents qu'on ne consulte jamais, comme si on avait voulu le cacher » - une dizaine d'auditions rapportent des insultes racistes prononcées au cours de la « bagarre ».

On pourrait s'étonner a priori d'une telle révélation quand on connaît le postulat des auteurs. C'est finalement sur *France Inter* que le journaliste Jean-Michel Décugis va en réalité tenter de prendre à revers les informations révélées par le PV : « *Ce PV est effectué de façon prématuée. Peut-être que la gendarmerie veut faire du zèle ? Peut-être qu'il y a un prisme idéologique qui fait qu'ils se sentent obligés de faire un PV ? D'extraire des auditions du dossier des 9 témoins qui disent avoir entendu un jeune dire qu'il veut tuer du blanc* », assure-t-il au micro de la radio publique avant d'ajouter sans concession : « *Ça ne correspond pas à la réalité du dossier* ».

Or, [confie le 2 avril 2025 à Marianne](#) un gradé de la gendarmerie qui a officié sur l'enquête, le militaire qui a rédigé ce procès-verbal « ne s'est appuyé que sur des éléments actés dans ces auditions ». Dans les colonnes de l'hebdomadaire, le gradé insiste : « *Les journalistes et nous n'avons visiblement pas vécu le même dossier. Notre objec-*

tif, c'est de retracer le déroulé des faits à partir des éléments dont nous disposons au moment de l'enquête. Nous avons recueilli les témoignages de 200 personnes, et plusieurs d'entre elles mentionnent ces propos. Alors, soit on ferme les yeux et on se bouche le nez, soit on prend en compte ces témoignages qui évoquent un racisme anti-blanc. » Et d'ajouter : « Quand un seul témoigne, on se dit : "OK, il a peut-être entendu quelque chose." Quand ils sont deux, on reste attentifs. Mais là, une dizaine de personnes disent la même chose. À un moment, on est obligés de creuser cette piste. »

LES AUTEURS DU LIVRE ONT MENTI

Invités le 18 mars 2025 sur le plateau de *C à vous*, Jean-Michel Décugis et Marc Leplongeon ont réaffirmé leur propos au lendemain du tollé provoqué par leur passage sur *France Inter*, tout en concédant cette fois l'existence d'insultes anti-Blanc lors de l'attaque. Mais pas de quoi désarmer les auteurs, Jean-Michel Décugis expliquant à une Anne-Elisabeth Lemoine visiblement convaincue : « Ce n'est pas parce que [les agresseurs] disent des insultes anti-Blancs au moment de la rixe qu'ils veulent tuer du Blanc ».

Lire aussi sur le site de l'Observatoire du journalisme : [Jean-Michel Décugis, mister Fake News à répétitions. Portrait](#)

Pour appuyer sa thèse, Marc Leplongeon ira même jusqu'à affirmer, sans modération de la part de l'animatrice, que s'il y a bien « eu des insultes racistes anti-Blancs », le racisme anti-Blanc reste « un

concept d'extrême droite » qui « n'existe pas juridiquement ». Cette affirmation est fausse, nous apprend l'avocat Thibault Mercier joint par téléphone. « *Le journaliste se trompe. Notre droit est neutre là-dessus et prévoit tout type de racisme : il ne rentre pas dans le détail de la couleur de peau. Ce que prévoit le droit, c'est l'appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une prétendue race en général* », détaille-t-il.

En clair : qu'il s'agisse d'incitation à la haine, à la discrimination ou de circonstances aggravantes dans le cadre d'un crime, « *peu importe que vous soyez rouge, jaune, blanc ou marron* », les textes « *ne font aucune différence* ».

« *Si un homme en tabasse un autre avec la circonstance aggravante d'avoir un mobile raciste - c'est-à-dire pour sa couleur de peau - cette circonstance aggravante doit être prise en compte par le juge que cela soit un Blanc qui agresse un Noir ou l'inverse* », insiste l'avocat. D'ailleurs, rappelle-t-il, en 2014, pour la première fois, la cour d'appel de Paris avait finalement retenu la circonstance aggravante de « racisme » dans le cadre d'une affaire où des insultes telles que « *sale Blanc* » ou « *sale Français* » avaient été prononcées.

Deux ans plus tard, en 2016, la cour d'appel de Lyon avait elle condamné à trois mois de prison ferme Hakan O. qui avait insulté le passager d'un train, le traitant de « *sale blanc* » et de « *sale Français* ».

DEUX POIDS, DEUX MESURES

Contrairement à ce qu'affirme assurément Marc Leplongeon sur le service public, la notion de racisme anti-Blanc existe donc bel et bien juridiquement. Cependant, note Thibault Mercier, dans l'application des textes, « *il y a un énorme deux poids deux mesures* » : « *Les juges vont être beaucoup plus réticents à condamner quelqu'un pour racisme anti-blanc. La condamnation est en revanche quasi-systématique quand il s'agit de racisme anti-noir ou anti-arabe. Dans le cas d'une victime blanche, les juridictions sont malheureusement réticentes* ».

Marc Leplongeon a-t-il péché par manque de culture juridique ou a-t-il volontairement menti et travesti la réalité, profitant de la difficulté des juges à reconnaître le racisme anti-blanc pour affirmer ensuite par sophisme qu'il n'existe pas juridiquement ?

Dans son livre, l'auteur dit de son côté s'être appuyé sur un entretien mené avec le procureur de Valence. « *Lorsque nous le rencontrons en décembre 2023, un mois après les faits, et que nous l'interrogeons sur un possible mobile raciste, le magistrat nous assure qu'à ce stade "aucun élément dans l'enquête n'indique une telle circonstance aggravante". Il tonne qu'il ne craindrait pas de qualifier le crime de raciste, mais que s'il n'a pas d'éléments pour le faire, il ne se laissera pas dicter le choix des mots par les médias qui exercent, il est vrai, une forte pression. Un peu plus tard dans la conversation, il concède qu'une poignée de témoins ont évoqué des insultes an-*

ti-blancs mais il cite une jurisprudence de la Cour de cassation selon laquelle cela ne peut pas constituer une circonstance aggravante de racisme », écrivent les auteurs avant de finalement reconnaître, dès la page suivante, ne jamais avoir retrouvé ladite jurisprudence de la Cour de cassation...

MINIMISER LES FAITS

Sur le plateau de *C à vous*, la journaliste Anne-Élisabeth Lemoine ne fera jamais mention de ces éléments. Embrassant les thèses des auteurs, elle ira même jusque'à affirmer que « la réalité a été tordue très largement, [...] rien n'accréditant la thèse du crime raciste pré-médité ».

Lire aussi sur le site de l'Observatoire du journalisme : [Anne-Élisabeth Lemoine. Portrait](#)

« Ça vous le dites [dans votre livre], si ces jeunes du quartier de la Monnaie sont venus ce soir-là à Crépol, c'était d'abord pour s'amuser », ajoutera-t-elle, la voix presque étranglée par l'émotion, avant de confier la parole au journaliste Jean-Michel Décugis qui renchérit : « Oui pour danser... Après, il y a eu un drame terrible. Ça c'est atroce mais trop vite, on a parlé d'un raid anti-Blancs et on a fait croire que les jeunes [de la Monnaie] étaient là pour faire tuer du Blanc, ce qui n'est pas le cas ». Dans son livre, le journaliste se fera même l'exégète des agresseurs, niant l'idée selon laquelle les jeunes de la Monnaie étaient venus « pour tuer ».

Dans le chapitre « En cavale », on peut ainsi lire : « *Lundi soir. Chaïd au téléphone est complètement affolé : "Wallah, c'est parti en couilles sa mère la pute, par Allah, les Français ils ont voulu nous bouler, on était 15 zarbi. Ils ont essayé de nous faire (incompréhensible), on leur a niqué leur mère à la fin, c'est parti en meurtre sa mère la pute, starfullah Larbi wallah"* ».

Ce à quoi le journaliste répond : « *Quand il dit meurtre, il ne pense bien sûr pas à la définition juridique, il veut dire que la bagarre s'est achevée par une mort* ». Une interprétation gratuite sans aucune nuance et dite avec assurance par un journaliste qui sait lire dans les pensées.

« DES COUTEAUX POUR COUPER LE SHIT »

D'autant que, là encore, de nombreux éléments invalident la thèse des auteurs, à commencer par les témoignages des vigiles du bal. Dans les colonnes du *Dauphiné libéré*, l'un des quatre vigiles du bal de Crépol - dont les doigts ont été frappés « au lieu de la gorge d'un gamin » - assure sans ambages : « *Ça n'a pas été la petite bagarre classique d'un bal. On a franchi un cap cette nuit-là. Pour moi, les coups de couteau ont été donnés pour tuer. J'ai vu trois couteaux, longs et fins.* »

Des propos corroborés dès les premiers jours qui ont suivi le drame par des participants à la soirée. « *Ce sont des gens qui sont venus*

tuer d'autres gens », insiste ainsi Martine, présente ce soir-là, dans les colonnes de *France Info*. D'aucuns pourraient en effet s'interroger sur la présence de couteaux pour aller « draguer » et « danser » dans un bal.

Les auteurs eux ne s'encombrent pas de telles considérations qu'ils balaient d'un simple revers de la main. « *Les jeunes de la cité de la Monnaie ne sont pas venus à Crépol au bal avec des couteaux pour agresser des gens, ils sont venus et ils avaient des couteaux* », défendent-ils collégialement sur *France Inter* et *C à Vous*. Et Marc Leplongeon de rassurer l'auditoire : « *C'est un couteau qui leur sert à couper leur shit* ».

« COMMENT PEUT-ON ÉCRIRE DES TRUCS PAREILS ? »

Jointe par téléphone, Marie-Hélène Thoraval, maire de Romans-sur-Isère, dénonce, après ces propos diffusés sur le service public, « une banalisation de la violence ».

« *Ce que je trouve particulièrement scandaleux dans leur propos, c'est de banaliser le fait d'être muni d'un couteau "pour couper du shit". Comment peut-on écrire des trucs pareils ? Quand vous avez un couteau, avec une lame de 25 centimètres, je suis navrée mais on ne peut pas dire que vous êtes équipé d'un couteau. Vous êtes armé d'un couteau. Si vous n'êtes pas capable de le constater et de pouvoir regarder cela avec toute l'objectivité nécessaire, c'est que vous*

travestissez la réalité », déplore-t-elle auprès de l'Observatoire du journalisme.

Porte-voix de la colère locale et en première ligne depuis le drame de Crépol pour faire entendre la parole des victimes, Marie-Hélène Thoraval dénonce en outre « *un manque de considération* » pour les lecteurs et une « *banalisation blessante pour ceux qui ont vécu le drame* ». Et encore, ajoute-t-elle, le « *mot est faible* ». « *Les propos des auteurs de l'enquête sur Crépol blessent, ici, à un point inimaginable* », appuie-t-elle encore estomaquée par les propos tenus dans le livre *Une nuit en France*. Car la maire est elle aussi directement visée par les auteurs du livre, accusée par ces derniers d'avoir « *mis de l'huile sur le feu* » pour avoir qualifié le meurtre de Thomas de « *fait de société et non de fait divers* » et, surtout, pour avoir, la première, demandé (selon le souhait des parents de Thomas) que le mobile raciste anti-Blanc soit considéré par la justice.

« MES PROPOS ONT ÉTÉ TRAVESTIS »

Rien ne laissait pourtant présager de telles attaques envers l'édile drômoise. À l'Observatoire du journalisme, elle révèle en effet avoir rencontré, « *sur recommandation* », le journaliste Jean-Michel Décujis « *le 19 décembre 2023, à 9h30 précisément* ».

« *J'ai reçu Jean-Michel Décujis à sa demande. Il m'avait été recommandé par un préfet que je connaissais. Je l'ai donc reçu en toute confiance. Quand j'ai découvert ce qui était dit dans le livre, je peux*

vous assurer que c'était la stupéfaction pour moi », détaille-t-elle, encore amère. Car « entre la personne qu'elle a rencontrée » et « celle qui s'est exprimée dans le cadre de la promotion de cet ouvrage », il y a, assure l'édile, « un vide abyssal ». « Tout s'était très bien passé quand je l'ai reçu, abonde-t-elle. J'ai répondu avec sincérité à l'intégralité de ces questions. Mais le ton qui a ensuite été donné dans le livre travesti totalement mes propos ».

Marie-Hélène Thoraval dénonce notamment - et vigoureusement - un travestissement de la réalité, les journalistes ayant pris soin de ne jamais retranscrire les explications détaillées qu'elle a apportées à chacun de ses propos. « *Tout ce qui est dit est bien loin de ce qui s'est passé lors de notre rencontre. À chaque fois que je me suis entretenue avec eux, j'ai justifié mes propos. Par exemple : quand je dis que la Monnaie est un point noir pour nous, cela est vrai. Mais pourquoi ce quartier est un point noir ? Je l'ai justifié mais ils n'ont pas jugé nécessaire de reprendre explications que j'ai données* ».

Et la maire de reprendre son propos tel qu'elle l'a présenté à Jean-Michel Décujis : « *Quand je lui dis que le quartier de la Monnaie est un point noir pour nous, c'est parce qu'une majorité de la population de ce quartier aspire à vivre paisiblement. Mais aujourd'hui, les politiques menées par nos gouvernants ne nous permettent pas d'avoir une réponse aux situations que l'on rencontre dans ces quartiers. Ces quartiers sont devenus des zones de non-droits et de narco-trafic. Et, je le maintiens, certains de ces quartiers sont aujourd'hui sous l'emprise d'une forme d'islamisme radical* ».

DÉNI DE RÉALITÉ

Sur le fond du livre et des thèses défendues par Jean-Michel Décugis, Marc Leplongeon et Pauline Guéna, là aussi Marie-Hélène Thoraval ne décolère pas. Proche de l'Association des victimes du bal de Crépol et de ses administrés, l'édile - qui a reçu pas moins de 5000 mails et courriers la remerciant « d'avoir dit la vérité » - reproche aux trois auteurs d'avoir sciemment déplacé le problème pour orienter le débat et faire du drame de Crépol un conflit entre urbains et ruraux.

« Cela n'a rien à voir, ils n'ont rien compris à notre territoire : nous vivons ensemble. Les jeunes qui habitent en milieu rural sont au lycée dans nos villes. L'opposition qui est faite est une caricature particulièrement blessante et humiliante. De quel droit se permettent-ils d'humilier et de blesser les gens de cette manière ? Ils n'ont rien ressenti. En réalité, je pense que c'est une manière de cacher la réalité et, surtout, de ne pas vouloir constater que nous avons une problématique en termes d'immigration, de comportements, de politique d'intégration et d'assimilation ». En clair, résume-t-elle, que les quartiers « qui étaient autrefois des quartiers populaires » sont désormais « des quartiers communautaires ».

Mise au banc des accusés par Jean-Michel Décugis, Marc Leplongeon et Pauline Guéna pour, la première, avoir « libéré la parole » et « lever certains tabous » (depuis Fabien Roussel et le ministre de l'intérieur ont eux aussi reconnu l'existence du racisme anti-Blanc), Marie-Hélène Thoraval tient à rajouter : « Pourquoi je dénonce cela ?

Parce que, dans ces quartiers, vit une majorité de personnes qui aspirent à vivre paisiblement. En ce qui concerne mon territoire, la majorité des personnes qui travaillent tous les jours vivent, par exemple, dans l'angoisse de retrouver leur voiture le lendemain matin quand d'autres sont obligées d'organiser leur journée pour faire leurs courses aux heures où elles seront sûres de ne pas être ennuyées. Est-ce que cela est normal ? »

UN « RAMASSIS DE CONNERIES »

Et quand on l'interroge sur la réaction de ses administrés au sortir du livre, Marie-Hélène Thoraval n'hésite pas un instant : « *Je ne vous dis pas dans quel état ils étaient. Lisez ce qu'ils ont écrit sur les réseaux sociaux. Les journalistes ne les ont pas traités de gueux mais ils n'en étaient pas loin. La description qui en est faite est absolument fausse. Ils les ont catalogués comme ça les intéressez ! »*

De fait, quelques jours seulement après la sortie d'*'Une nuit en France'*, l'association des victimes du bal de Crépol, outrée par le contenu du livre-enquête, est monté au créneau, dénonçant sur les réseaux sociaux un « ramassis de conneries » et un « journalisme parisien bobo qui croit qu'il n'y a que Paris et les grandes villes en France qui sont intéressantes ».

Dans une publication sur leur compte Facebook, les membres de l'association s'insurgent notamment contre la description de leur village, présenté comme « austère et taiseux », où « des gens qui

vivent là depuis 20 ans ne sont pas intégrés ». « Pour s'intégrer, il faut le vouloir », répondent-ils aux auteurs du livre. « Les victimes se taisent donc facile de dire n'importe quoi. Honte à vous. »

LES PARENTS DE THOMAS « BOULEVERSÉS »

Mais il est un témoignage plus symbolique encore qui n'a pas manqué d'affaiblir davantage le livre au cœur de la polémique : celui des parents du jeune Thomas.

Le 28 mars dernier, « bouleversés » par de « nombreux passages très gênants », ils se sont exprimés par le biais de leur avocat. « [Les parents de Thomas] sont dans l'incompréhension à cause de nombreux passages très gênants, pour le dire avec mesure malgré la colère qu'ils suscitent », explique ainsi M^e Alexandre Farelly dans un communiqué relayé par BFMTV. Selon eux, les auteurs du livre « tendent à banaliser le port d'armes, la violence meurtrière, l'omerta et la victimisation » des mis en cause. « Le temps n'est pas celui des livres, des romans, des interprétations des uns et des autres mais celui de la justice, qui doit être respectée par tous », estiment les proches de Thomas.

Les parents du jeune homme « s'efforcent chaque jour de choisir la vie au lieu de la haine, pour leur fils, poursuit l'avocat dans son communiqué. En se protégeant des récupérations politiques et médiatisées ».

tiques qui ne font que les maintenir dans la tombe ». Et de conclure : « Respecter le temps judiciaire, c'est respecter Thomas. »

Alors que les proches de Thomas réfléchissent aujourd'hui « aux suites judiciaires qui pourraient être données » à la parution de ce récit, l'association des victimes du bal de Crépol songe elle aussi, selon *Frontières*, à porter plainte contre Jean-Michel Décugis, Pauline Guéna et Marc Leplongeon.

Les auteurs du livre, émus que leur travail soit ainsi « déformé », ont quant à eux déjà déposé plainte pour menaces de mort et injures.

Lorelei Bancharel

**Ce dossier est offert aux donateurs
de l'Observatoire du journalisme.**

Observatoire du journalisme ([OJIM](#))

50 ter rue de Malte, 75011 Paris.

Président : Claude Chollet (contact@ojim.fr)

Rejoignez les donateurs :
ojim.fr/faireundon